



CONFORME
A LA NORME
EN1949:2021
applicable au 1er janvier 2025
+
HOMOLOGATION
R67-01

Guide d'installation

Réservoirs rechargeables GPL Gaslow « R67 »



Distribué par:



1. Manuel d'utilisation - Système de Réservoir GPL

1.1.Introduction

Ce réservoir GPL est conçu pour alimenter les équipements de cuisson, de chauffage ou de réfrigération d'un véhicule de loisirs (VDL), en toute sécurité et conformité avec les normes européennes applicables (EN 1949:2021, R67-01)

⚠ **Attention** : L'installation de ce système doit obligatoirement être effectuée par un **professionnel qualifié**. Une installation non conforme peut présenter des risques importants pour votre sécurité et annule la garantie du produit.

2

1.2.Installation – À confier exclusivement à un professionnel

L'installation du réservoir GPL nécessite des compétences spécifiques :

- Elle doit être réalisée dans le respect strict des exigences de la norme EN 1949.
- Seuls des réservoirs homologués R67-01 sont autorisés pour les installations neuves.
- La bouche de remplissage doit être placée à au moins 50 cm de toute ouverture, échappement ou ventilation de l'habitable.
- Tout passage de flexible à travers l'espace habitable doit être équipé d'un **kit d'étanchéité adapté**.
- Le réservoir doit être **solidement fixé** avec des sangles métalliques homologuées, capables de résister à une force de 20G.

Important : Une fois l'installation terminée, demandez à votre installateur de vous remettre la **Déclaration de Conformité** et conservez-la précieusement avec les papiers du véhicule..

1.3.Consignes d'utilisation

Utilisation en roulant

- Le gaz doit rester **fermé pendant les trajets**, sauf si votre véhicule est équipé d'un détendeur avec capteur de sécurité (« crash sensor »). Ce dispositif, uniquement destiné à pouvoir utiliser le chauffage en roulant, garantit l'arrêt automatique de l'alimentation en cas d'incident.
- Si vous n'êtes pas sûr(e) de votre équipement, contactez un professionnel pour vérifier votre installation.

Remplissage du réservoir

- Avant de remplir : **fermez toujours la vanne principale du réservoir** à l'aide de la commande de fermeture (manuel ou à distance).
- Remplissez uniquement dans des stations homologuées disposant d'équipements pour réservoirs R67-01.
- Pendant le remplissage :
 - N'utilisez aucun appareil alimenté par le gaz.
 - Ne restez pas dans le véhicule.

Consignes de sécurité générales

- Ne jamais manipuler le système si une fuite est suspectée. Fermez immédiatement la vanne, évacuez les lieux et contactez un technicien.
- Ne pas utiliser le gaz si une odeur inhabituelle est détectée ou si l'installation présente des dommages visibles.

1.4. Entretien et inspections périodiques

Pour garantir la sécurité et la longévité de votre installation :

Inspections périodiques

- **Premier contrôle** : 36 mois après l'installation.
- **Contrôles suivants** : Tous les 48 mois.
- Faites inspecter l'ensemble de l'installation (réservoir, flexibles, raccords) par un professionnel agréé.

Important : Conservez les **Attestations d'inspection périodique** avec la Déclaration de Conformité dans les papiers du véhicule.

Nettoyage et maintenance

- Vérifiez régulièrement que la bouche de remplissage n'est pas obstruée (poussière, saletés).
- Nettoyez les raccords avec un chiffon sec.
- Ne jamais utiliser de produits chimiques corrosifs.
- Remplacez les flexibles dès les premiers signes d'usure ou de fissure.

1.5. Rappels pour votre sécurité

- **Fermez toujours la vanne de gaz** lorsque vous ne l'utilisez pas, pendant les pleins ou avant de prendre la route.
- En cas de doute ou de dysfonctionnement, **faites appel à un professionnel qualifié**.

1.6. Dépannage

Problème	Cause possible	Solution
Odeur de gaz détectée	Fuite dans le système	Fermez immédiatement la vanne principale et contactez un technicien qualifié.
Aucune alimentation en gaz	Soupape ou vanne bloquée	Cessez d'utiliser le système. Ne tentez pas de réparer vous-même. Faites appel à un professionnel.

Pour toute assistance, contactez votre revendeur.

1.7. Recyclage et fin de vie

Les réservoirs doivent être confiés à un centre agréé pour leur recyclage en fin de vie.

Lors de chaque inspection périodique, votre revendeur vérifiera l'état général de la cuve.

Si vous constatez un dommage visible ou suspect avant la date de contrôle prévue, contactez votre revendeur sans attendre. Il évaluera si un remplacement est nécessaire et prendra en charge le traitement du réservoir endommagé selon les procédures en vigueur.

2. Instructions d'installation – Réservoirs GPL Gaslow (homologation R67-01)

⚠ Cette section s'adresse exclusivement à l'installateur professionnel. L'installation d'un réservoir Gaslow doit impérativement être réalisée par un professionnel qualifié, conformément à la norme EN 1949:2021.

2.1. Matériel requis pour une installation conforme

Pour garantir une installation conforme aux normes R67-01 et EN 1949, le kit de réservoir Gaslow doit comprendre les éléments suivants :

Éléments obligatoires

4

- **Réservoir fixe homologué R67-01 :**
 - Réf. **340221 (11kg)**, **340233 (2,7kg)** ou **340235 (6kg)** selon la capacité souhaitée.
- **Bouche de remplissage externe** avec clapet de sécurité intégré :
 - Réf. **340237** (blanc) ou **340238** (noir).
- **Adaptateur de remplissage** adapté au pays d'utilisation :
 - Réf. **340232** : Type « coupelle » – pour France, Italie, Portugal, Grèce, Croatie, Danemark, Suède, Hongrie, Turquie, Pologne.
 - Réf. **340241** : Type ACME – pour Allemagne, Autriche, Belgique, Suisse, Irlande.
 - Réf. **340240** : Type Europe – pour Espagne et Portugal.
- **Flexible de remplissage homologué R67 :**
 - Réf. **340225** (0,60 m) ou **340226** (1,50 m) selon la configuration.
- **Sangle de fixation homologuée UTAC :**
 - Réf. **340287**.

Accessoires complémentaires (selon configuration du véhicule)

- **Kit d'étanchéité GPL** (obligatoire si passage dans l'espace habitable) :
 - Réf. **340256B** (1,00 m) ou **340257** (2,00 m).
- **Coudes 90°** (préserver l'intégrité des lyres, dans les espaces réduits)
 - Réf. **340231** – adaptateur angle droit sortie détenteur
 - Réf. **340230** – adaptateur angle droit entrée GPL
- **Inverseur manuel** (pour installations avec deux sources de GPL) :
 - Réf. **333320**.
- **T de raccordement** réservoir N°2
 - Réf. **340245**.

Options recommandées

- **Électrovanne avec commande à distance** (filtre intégré) :
 - Réf. **340215** – pour une fermeture du gaz simplifiée depuis l'habitacle.
- **Filtre à gaz haute pression** :
 - Réf. **340098** – recommandé pour prolonger la durée de vie du détenteur.
- **Jauge de niveau déportée** - permet de visualiser le niveau de gaz sans ouvrir le coffre:
 - Pour 1 réservoir, réf. **340289**.
 - Pour 2 réservoirs, réf. **340283**
- **Jauge sans fil Bluetooth** avec application Wave (1 par réservoir)
 - Réf. **340284**
- **Couverture isolante hiver** :
 - Réf. **340227** – limite les pertes de pression par temps froid.

En cas de doute, ou pour tout conseil ou accompagnement technique concernant la configuration d'une installation de réservoir GPL, veuillez contacter le support technique de Sunroad Equipment. Notre équipe est à votre disposition pour vous guider et garantir une installation conforme et sécurisée.

2.2. Conditions générales d'installation

Conformément à la norme **EN 1949**, un réservoir GPL doit être installé dans un compartiment :

- **étanche par rapport à l'habitacle,**
- **accessible uniquement depuis l'extérieur du véhicule,**
- **doté d'une évacuation basse** ou d'une ventilation naturelle haute et basse conformes.

Ces exigences visent à prévenir tout risque de fuite de gaz dans l'espace de vie.

⚠ Installation dans les vans et fourgons aménagés

L'installation est **autorisée uniquement** si :

- le compartiment est **cloisonné, étanche,**
- et **accessible uniquement depuis l'extérieur du véhicule.**

Elle est **interdite** si le compartiment est **accessible depuis l'intérieur** ou **non parfaitement étanche**.

5



2.3. Fixation du ou des réservoirs

Les réservoirs GPL doivent être **fixés de manière permanente** afin de garantir la sécurité en toutes conditions d'utilisation, y compris en cas de choc ou de freinage brutal.

🔧 **Règles de fixation :**

- Utiliser **exclusivement** la sangle homologuée réf. **340287** capable de résister à une force d'arrachement de **20G**.
- L'utilisation des **crochets de plancher** est à **proscrire, notamment** si le compartiment est en **polyester ou matériaux similaires à faible résistance**.
- Le réservoir doit être **fixé sur une paroi rigide** du véhicule.



⚠ Attention – Compartiments à double contenance

Si le compartiment gaz dispose de **deux emplacements** et que l'installation comprend à la fois un **réservoir GPL** et une **bouteille de propane ou butane** :

- La bouteille doit **rester accessible** à tout moment, sans avoir à démonter le réservoir ni d'autres éléments.
- Le **réservoir GPL doit être placé au fond** du coffre, afin de pouvoir positionner et remplacer la bouteille à l'avant en toute sécurité.



✓ Bonnes pratiques :

- Vérifiez que le réservoir ne peut pas bouger ni vibrer une fois fixé.
- Assurez-vous qu'aucun flexible ne soit plié, pincé ou écrasé au moment de la pose. Si besoin installer des raccords angle droit réf. 340240 et 340241.

2.4. Installation de la coupelle de remplissage

La coupelle de remplissage GPL, également appelée boîte de transfert ou bouche de remplissage, est l'élément extérieur qui permet le raccordement du pistolet de remplissage en station-service. Elle doit être installée selon les prescriptions strictes de la norme EN 1949.

📍 Positionnement :

- La coupelle doit être fixée sur une **paroi extérieure fixe et rigide** du véhicule (carrosserie, jupe latérale renforcée, etc.).
- **Interdiction formelle** de la fixer sur une **partie mobile** : trappe, hayon, porte ou tout élément susceptible de bouger.
- Le **flexible de remplissage** reliant la coupelle au réservoir doit rester **libre de toute contrainte** (pas de torsion, pincement ou tension).

✂ Distances minimales de sécurité :

La coupelle/boîte de transfert doit être positionnée **à au moins 50 cm** de :

- Toute **ouverture** (porte, baie vitrée, fenêtre),
- Toute **aération ou ventilation** vers l'habitacle,
- Toute **sortie de gaz brûlés** (échappement, cheminée de chauffage...).

Expl :



✓ Utilisez un **gabarit de perçage** pour positionner la coupelle proprement et conformément aux tolérances du support.

✂ Étapes de montage :

1. Percez un trou de **70 mm** dans la paroi sélectionnée.
2. Réalisez **deux encoches (en haut et en bas)** à la lime pour empêcher la rotation de la tête lors du serrage.
3. Dégraissez le pourtour de l'ouverture et appliquez un **primaire anticorrosion**.
4. Déposez un cordon fin de **mastic d'étanchéité (type Sika 521)** sur le rebord intérieur du perçage.
5. Insérez la coupelle dans son logement et fixez-la à l'aide du **support et des vis fournies**.

🔧 **Avant de serrer**, raccordez le **flexible** à la sortie arrière de la coupelle pour éviter de forcer sur l'ensemble après montage.



7

Sélection des vis :

- Trois longueurs de vis sont généralement fournies. Choisissez celles qui assurent un bon maintien **sans dépasser à l'intérieur** de la coupelle.
- **Coupez l'excédent** si nécessaire, afin de garantir le bon enclenchement du pistolet GPL lors des pleins.



⚠ Marquage obligatoire :

« Couper le gaz lors des remplissages et en roulant » :



2 exemplaires minimum par installation :

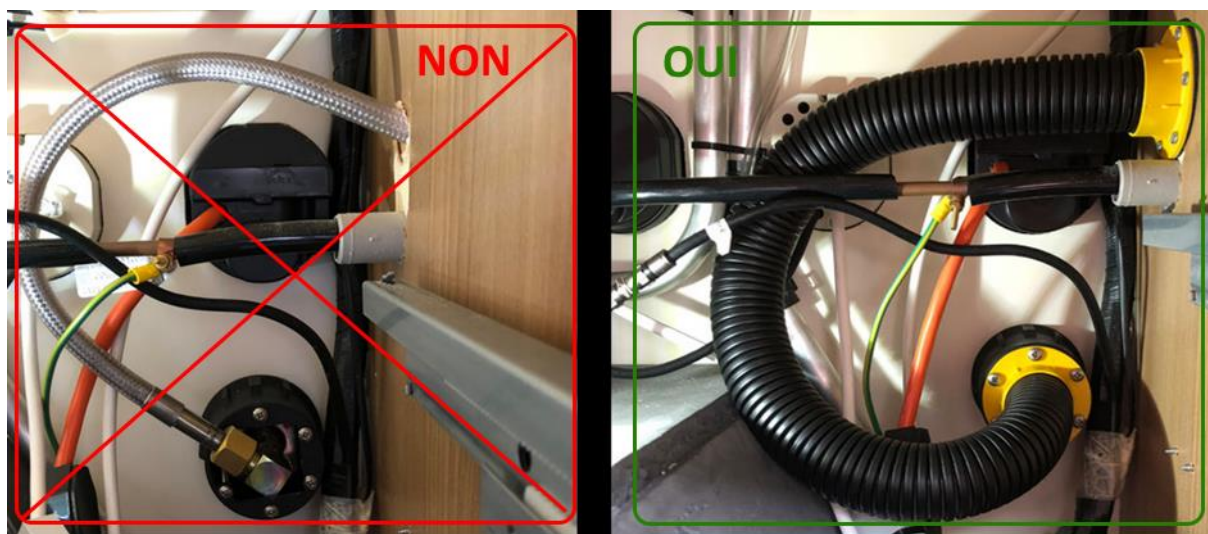
- 1 à proximité du raccord de remplissage GPL ;
- 1 à proximité du raccord de remplissage carburant ;

Ajouter 1 adhésif supplémentaire à côté de la commande de la vanne de contrôle à distance si une électrovanne est installée (pack stickers ref. PD28038).

2.5. Installation du kit d'étanchéité (selon configuration)

⚠ Obligatoire :

Si le **flexible reliant le réservoir à la bouche de remplissage** passe en dehors du compartiment étanche du réservoir, notamment à travers l'espace habitable, l'usage d'un **kit d'étanchéité spécifique** est **obligatoire** pour garantir la sécurité de l'installation.



Ce kit garantit la **conformité aux normes en vigueur (EN 1949)** et évite tout **risque de fuite de gaz dans l'habitable**.

Kits disponibles :

Réf. **340256** – longueur 1,00 m



Réf. **340257** – longueur 2,00 m



À choisir selon la configuration et la distance à couvrir.

✂ Montage :

1. Définissez le passage du flexible entre la coupelle (bouche de remplissage) et l'entrée du réservoir.
2. Glissez le **manchon étanche** du kit sur le flexible.
3. Positionnez le manchon de chaque côté de la paroi à traverser.
4. Fixez solidement les extrémités avec les **colliers fournis**, sans écraser le flexible.

✓ Vérifiez que le flexible n'est ni tordu, ni pincé, et que l'étanchéité est complète sur toute la traversée.

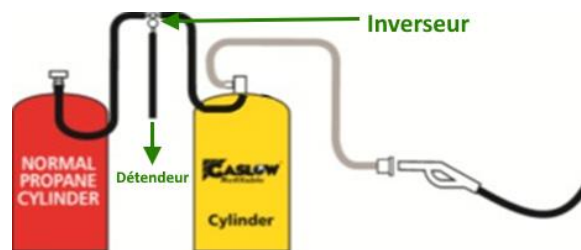
2.6. Installations doubles : réservoir + bouteille ou deux réservoirs

Certaines configurations incluent **deux sources de gaz** : un réservoir GPL fixe associé à une bouteille classique (propane/butane), ou deux réservoirs GPL. Ces installations nécessitent une mise en œuvre conforme pour garantir la sécurité et la simplicité d'utilisation.

2.6.1. Cas 1 – Réservoir GPL + bouteille de gaz

✓ Règles d'installation :

- La **bouteille doit rester facilement accessible**, sans démontage du réservoir.
- Le **réservoir GPL est positionné au fond** du compartiment, la bouteille devant.
- Un **inverseur manuel** (réf. 333320) doit être installé entre les deux sources et le détendeur.

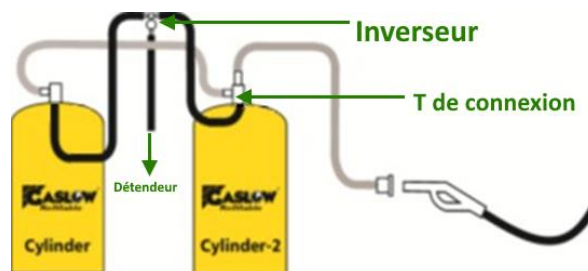


⚠ Si un détendeur avec inverseur automatique est en place, **condamner l'entrée secondaire** et utiliser uniquement l'entrée principale avec l'inverseur manuel en amont.

2.6.2. Cas 2 – Deux réservoirs GPL fixes

✓ Règles d'installation :

- Chaque réservoir doit avoir sa propre **vanne de fermeture et soupape de sécurité**.
- Utilisez un **inverseur manuel** (réf. 333320) pour basculer entre les deux sources.
- Les deux réservoirs peuvent :
 - Soit partager une **bouche de remplissage commune** via un raccord certifié en T réf. 340245,
 - Soit disposer chacun de leur propre **coupelle de remplissage**.



⚠ À éviter absolument :

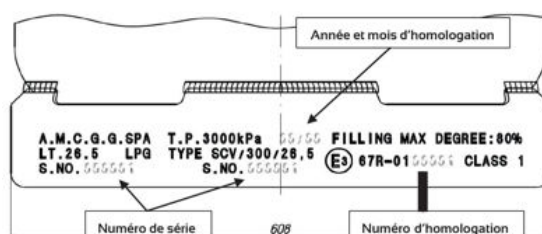
- Ne jamais relier les **sorties de gaz sous pression** sans moyen de sélection.
- Ne jamais laisser **les deux réservoirs ouverts simultanément**.

Sécurité et conformité :

- Une **seule source de gaz doit être ouverte à la fois**.
- Le système doit être **présenté et expliqué au client** lors de la remise.
- Les identifications des 2 réservoirs doivent figurer dans la **Déclaration de Conformité** et respecter les exigences de la norme EN 1949

2.7. Raccordements finaux et vérification de l'installation

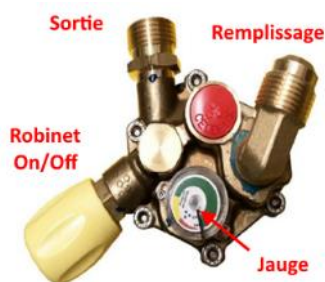
✓ Avant de fixer définitivement le réservoir, relevez **les informations du réservoir** pour permettre la rédaction de la **Déclaration de Conformité**. Ces données sont généralement inscrites sur une **plaque signalétique** rivetée sur le réservoir.



🔧 Raccordement :

1. Fixez solidement le réservoir à l'aide de la **sangle métallique homologuée** (réf. 340287).
2. Raccordez :
 - Le **flexible de remplissage** (provenant de la bouche de remplissage) à l'**entrée** du réservoir,
 - La **sortie du réservoir** (haute pression) vers :

- une **électrovanne de sécurité** avec commande à distance (si présente),
- puis le **détendeur** du véhicule.



10

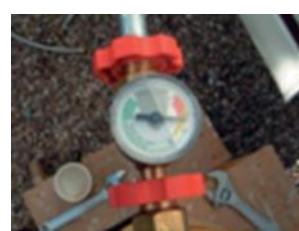
⚠ Vérifiez la compatibilité des filetages et utilisez les **raccords spécifiques fournis par le fabricant**. Aucun adaptateur non certifié ne doit être utilisé.

✓ Vérification de l'étanchéité (obligatoire)

Deux tests doivent être réalisés pour valider l'installation :

1. Test sous pression avec manomètre (Kit Gaslow réf. 340242)

- Fermez la vanne du réservoir.
- Connectez le flexible de test entre la bouche de remplissage et une bouteille de gaz externe.
- Mettez le circuit sous pression et vérifiez que **l'aiguille du manomètre reste stable**.



2. Détection de fuite visuelle (solution moussante norme EN 14291)

- Appliquez une **solution détectrice de fuite** sur chaque raccord (entrée, sortie, jonction flexible, électrovanne, détendeur).
- Vérifiez l'absence totale de bulles pendant 30 secondes.

Répétez l'opération après ouverture du réservoir pour tester la **partie basse pression** jusqu'au détendeur.

■ Finalisation de l'installation :

- **Complétez la Déclaration de Conformité** à l'aide des informations relevées sur le réservoir (numéro de série, date d'homologation, modèle).
- **Indiquez la date d'installation** sur le **sticker de suivi des révisions périodiques**, puis **collez-le de manière visible sur le réservoir**, sans gêner l'accès ou les futurs contrôles.
- **Remettez l'original** de la déclaration au client, et **archivez une copie** avec la facture ou la fiche atelier.
- **Inscrivez au crayon sur la facture** la date de la **prochaine inspection périodique** (à effectuer 36 mois après la date d'installation).

Date de mise en service: ____/____/____	
REVISION PERIODIQUE EFFECTUEE LE :	
3 ans	____/____/____
7 ans	____/____/____
11 ans	____/____/____
15 ans	____/____/____
19 ans	____/____/____

Ces documents sont obligatoires pour la traçabilité, les contrôles techniques et la garantie du matériel.

2.8.Mise en main client et rappels de sécurité

Une fois l'installation finalisée et testée, il est indispensable de remettre le véhicule au client en lui expliquant le fonctionnement du système et les consignes de sécurité associées.

✓ À expliquer au client :

- **Remplissage en station :**
 - Localiser la bouche de remplissage.
 - Rappeler que le **pistolet GPL doit être verrouillé à fond** pour activer le clapet.
 - Insister sur l'obligation de **fermer la vanne du réservoir** avant chaque plein (manuel ou via électrovanne).
 - Informer que **le remplissage s'arrête automatiquement à 80 %**.
- **Utilisation en roulant :**
 - Le gaz **doit rester fermé en circulation**, sauf si le véhicule est équipé d'un dispositif **avec capteur de sécurité ("crash sensor")**.
- **Vérification du niveau :**
 - Présenter la jauge intégrée (ou déportée si installée, réf. 340289).
 - Expliquer la lecture du niveau et les limites d'interprétation (estimation).
- **Rappel sur les inspections périodiques :**
 - Une **vérification complète de l'installation** est obligatoire :
 - **36 mois après la pose,**
 - **puis tous les 48 mois.**
 - Le sticker posé sur le réservoir sert de repère pour les contrôles.

⚠ Rappels de sécurité à transmettre au client :

- **Ne jamais manipuler l'installation en cas de fuite suspectée** – fermer immédiatement la vanne et contacter un professionnel.
- **Ne jamais utiliser le gaz pendant le remplissage.**
- **Ne jamais fumer ni utiliser de flamme nue à proximité du réservoir ou de la bouche de remplissage.**
- **Ne jamais tenter de remplir le réservoir avec un autre système que celui prévu.**
- Conserver la **Déclaration de Conformité** avec les papiers du véhicule.

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Installation de réservoir(s) GPL rechargeable(s) – Normes R67-01 et EN 1949

Je soussigné(e),,
installateur(trice) professionnel(le), certifie que :

- L'installation a été réalisée conformément aux normes **EN 1949** et **R67-01**,
- Un **test d'étanchéité** a été effectué avec succès (EN 14291),
- Le **client a reçu les instructions** d'utilisation et de sécurité.

12 Informations sur le véhicule

- **Genre / Marque** :
- **Immatriculation** :
- **Propriétaire** : M. / Mme

Réservoir(s) installé(s) (*) à remplir uniquement en cas d'installation double réservoir.

Réservoir	Réf. / Modèle	N° Homologation R67-01	N° de série	Capacité (L)	Date de fabrication
N°1					
N°2 (*)					

✓ Contrôles effectués (cocher les cases)

- ☐ Coupelle à >500 mm des ouvertures/aérations habitables
- ☐ Réservoir fixé avec sangle homologuée (résistance 20G)
- ☐ Flexibles R67 vissés, sans contrainte
- ☐ Étanchéité testée (pression + solution moussante)
- ☐ Étiquette « **Couper le gaz lors des remplissages et en roulant** » près de la coupelle (au moins), et près de la trappe à carburant
- ☐ Étiquette présente à côté de l'interrupteur si commande à distance
- ☐ Inverseur manuel installé si installation double
- ☐ Déclaration et manuel remis au client après la mise en main

Finalisation

- **Date d'installation** : ____ / ____ / 20____
- **Prochaine inspection** : ____ / ____ / 20____

Cachet & signature installateur :

Signature du client :

SUIVI DES REVISIONS PERIODIQUES

Réservoir GPL conforme R67 / EN 1949

Inspection visuelle, vérification du dispositif limiteur de remplissage et test d'étanchéité EN 14291 à réaliser tous les 40 mois maximum.

A remplir par l'installateur ou un professionnel qualifié après chaque révision.

Inspection n° 1 (36 mois après la mise en service)	
☐ Inspection visuelle conforme ☐ Vérifications des accessoires de sécurité conforme ☐ Test d'étanchéité conforme ☐ Attestation d'inspection remise au client Prochaine inspection : ____ / ____ / 20____	Date : Par (cachet + signature) :

13

Inspection n° 2	
☐ Inspection visuelle conforme ☐ Vérifications des accessoires de sécurité conforme ☐ Test d'étanchéité conforme ☐ Attestation d'inspection remise au client Prochaine inspection : ____ / ____ / 20____	Date : Par (cachet + signature) :

Inspection n° 3	
☐ Inspection visuelle conforme ☐ Vérifications des accessoires de sécurité conforme ☐ Test d'étanchéité conforme ☐ Attestation d'inspection remise au client Prochaine inspection : ____ / ____ / 20____	Date : Par (cachet + signature) :

Inspection n° 4)	
☐ Inspection visuelle conforme ☐ Vérifications des accessoires de sécurité conforme ☐ Test d'étanchéité conforme ☐ Attestation d'inspection remise au client Prochaine inspection : ____ / ____ / 20____	Date : Par (cachet + signature) :

Inspection n° 5	
☐ Inspection visuelle conforme ☐ Vérifications des accessoires de sécurité conforme ☐ Test d'étanchéité conforme ☐ Attestation d'inspection remise au client Prochaine inspection : ____ / ____ / 20____	Date : Par (cachet + signature) :



Distribué par :
SUNROAD EQUIPMENT
ZA Caumont II - 20 rue Pierre de Fermat
11200- LEZIGNAN-CORBIERES (FRANCE)



+33 (0)4 68 44 16 24